

**Arrêté n° 2021-70**  
**portant proclamation des résultats de l'élection**  
**des membres du conseil de gestion de l'UFR STAPS**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants ;

Vu l'arrêté électoral n° 2020-41 du portant élection des membres du Conseil de gestion de l'UFR STAPS ;

**Arrête :**

**Article 1 :**

Suite au scrutin en date du Mardi 23 novembre 2021, le Président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats des élections des membres du conseil de gestion de l'UFR STAPS.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

**Collège Etudiants :**

Sièges à pourvoir : 4 Inscrits : 1212 Votants : 40 Nuls : 1 Suffrages valablement exprimés : 39
---

**Ont obtenu :**

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués	Total des sièges
« ETUDIANT »	39	4	4

**Sont déclarés élus :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DEBEVE Justin	EMPRIN-ZAKRETA Maël
LOISEAU Léna	ROGIER Lily
BENMAHIDDI Swan	MARC Nathan
DE BARQUIN-BERNARD Maéline	MORANGE Julia

**Article 2 :**

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera inscrit dans le recueil des actes administratifs de l'établissement et consultable sur le site internet de l'université.

Fait à Reims, le




Le président, Guillaume GELLÉ

Transmis au recteur le : 25/11/21

Publié le : 25/11/21.

